



*Pour les nouveaux élèves de petite section maternelle nés en 2018  
et les nouveaux arrivants tous niveaux confondus, nous vous  
rappelons que vous devez effectuer les inscriptions en école maternelle  
et élémentaire pour l'année scolaire 2021-2022*

## Inscriptions en mairie de Froideconche

ou par mail : [communedefroideconche@wanadoo.fr](mailto:communedefroideconche@wanadoo.fr) ou par téléphone 03 84 40 07 85

**du lundi 3 mai au vendredi 14 mai 2021**

**Le dossier devra nous être retourné avec les documents suivants .**

- ➔ Pièce d'identité du responsable légal
- ➔ Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de chaque enfant  
( de moins de 3 mois)
- ➔ Carnet de santé de l'enfant (à jour des vaccinations)
- ➔ Justificatif récent de domicile  
(dernière quittance de loyer, bail ou dernière facture EDF)
- ➔ Couples séparés : coordonnées précises des deux parents et jugement relatif  
à l'autorité parentale ou autre document justifiant la garde.

**Ce dossier est aussi téléchargeable sur le site internet de la commune :**

[communedefroideconche.fr](http://communedefroideconche.fr)